

Étude de la nature des difficultés d'ordre pédagogique dans la formation du conseiller du sport (cas de l'INFS/STS de dely-ibrahim)

BOUKHARI Saliha
INFS/STS Dely-Brahim, Alger.

Résumé

La formation à L'INFS/STS a pour objet de répondre aux besoins en matière de cadres destinés à l'encadrement au mouvement associatif et de l'élite nationale. Cette formation au plan pédagogique devant répondre aux exigences du terrain, doit être définie comme étant l'acquisition d'un certain volume de connaissances aussi bien théoriques que pratiques.

En effet, une observation préliminaire, à la lecture d'un bilan chiffré des P.V. d'admission durant trois années successives a montré un écart au sein des résultats des étudiants dans l'évaluation des matières théoriques à contrario des matières pratiques.

Notre enquête a été réalisée au cours de l'année 2002-2003 à L'INFS/STS sur un échantillon représentatif de l'ensemble des étudiants (filière entraînement 89 étudiants) et 58 enseignants (matières théoriques et pratiques Confondus à qui l'on a adressé un questionnaire.

Les résultats de notre enquête nous permettent de confirmer, d'une part l'important écart entre les matières pratiques et les matières théoriques sur l'ensemble des promotions ; d'autre part de mettre en exergue la divergence d'opinion entre les enseignants et les étudiants relatif à la nature des difficultés d'ordre pédagogique dans l'enseignement des matières théoriques.

De plus, cette disparité constatée est plus particulièrement liée au système d'évaluation en vigueur à l'INFS/STS se révélant inappropriée à la formation du Conseiller du Sport : il tend à favoriser la réussite universitaire et ce, malgré un pourcentage important d'échecs dans les matières théoriques.

La confirmation de nos deux hypothèses principales et secondaires nous permettent finalement de conclure, qu'il s'avère nécessaire de se pencher de manière rigoureuse sur cet écart, de pallier à ce dysfonctionnement, d'essayer de réaliser une synergie entre les matières théoriques et les matières pratiques. Ceci dans le but de révéler les compétences réelles maîtrisées des étudiants, afin de vérifier que l'adéquation formation / emploi sera réellement effective sur le terrain.

Mots clés : Articulation théorique/ pratique - Formation – Pédagogie - Evaluation

Introduction

Il semble tout à fait évident qu'à l'ère du changement et l'importance croissante d'une compétitivité à l'échelle mondiale, ainsi que les évolutions technologiques et bien entendu leur impact sur le terrain, les institutions se restructurent.

En effet, le secteur du sport en général et la formation des cadres en particulier n'échappe pas à cette mouvance, voire à cette même réalité.

Pour BOUTIN (1993, p.157) « le drame de la société moderne, c'est de confronter l'immobilisme des structures aux changements scientifiques et technologiques toujours plus rapides ».

En Algérie, dans le domaine des activités physiques et sportives, la formation des cadres sportifs a entre autre pour objectif premier de former un profil de cadres hiérarchisé selon les compétences capables de prendre en charge le sport de haut niveau. Au sommet, un Conseiller du Sport formé en cinq ans à l'Institut des Sciences et Technologie du Sport (INFS/STS), un licencié en EPS, un éducateur sportif passant par un Technicien Supérieur du sport formé dans les Instituts de technologie du sport (ITS) avec une durée de formation de trois ans (décret exécutif n°90-183 du 16 juin 1990).

De 1981 à 2002, l'Institut National de Formation Supérieure en Sciences et Technologie du Sport « Rachid Harraïgue » a formé 1714 Conseillers du Sport.

Cette formation au plan pédagogique devant répondre aux exigences du terrain, doit être définie étant l'acquisition d'un certain volume de connaissances aussi bien pratiques « Pédagogie Pratique pour les 2^{ème} années, Spécialité pour les 3^{ème} années et Stage Pratique pour les 4^{ème} années » que théoriques Sciences appliquées au sport, (se référer à l'article 2 de l'arrêté interministériel du 09 août 2001).

Non sans omettre le fait qu'une jonction soit nécessaire entre ces savoirs théoriques et pratiques, comme l'ont si bien préconisé certains auteurs tels que Leveque (1990) : les savoirs professionnels découlent d'un échange réciproque entre ces deux savoirs. De plus, puisque la formation est de longue durée, la mise en place de procédures d'évaluation au sein de notre institut entre dans le cadre du contrôle des enseignements, répondant ainsi à une examination trimestrielle. Régulateur du système de formation, elle influera de ce fait de manière significative sur la qualité de l'enseignement. En effet, la qualité des études et la compétence des cadres sont un capital que nous nous devons de préserver afin de garantir le produit que nous formons dans notre secteur.

Problématique

Néanmoins dans ce contexte, partant dans un premier temps de notre expérience personnelle d'enseignante au sein de cet institut de formation, appuyée par une observation préliminaire lors des différents conseils d'enseignement et à la lecture bilan chiffré tiré des P.V. de délibération pour l'année 2000-2001 sur les résultats obtenus par les étudiants de l'INFS/STS, un constat s'impose à nous : il existe un déséquilibre voire un écart au sein

des résultats de l'évaluation des matières théoriques et des matières pratiques.

A partir de cet état de fait, une question centrale se pose à nous : Pourquoi une telle disparité dans les résultats des moyennes des matières théoriques à contrario des matières pratiques ?

A cette problématique, nous prenons le soin d'émettre deux hypothèses principales et une hypothèse secondaire.

Hypothèses

1^{ère} hypothèse : L'écart existant entre les matières théoriques et les matières pratiques ne se révèle pas être un phénomène aléatoire.

2^{ème} hypothèse : L'identification par les étudiants de la nature des difficultés d'ordre pédagogique rencontrées dans l'enseignement des matières théoriques dispensés à l'INFS/STS, engendrant par là l'écart entre la théorie et la pratique est perçue différemment par les enseignants.

Hypothèse secondaire : l'écart observé entre la théorie et la pratique, dû à l'application du système d'évaluation en vigueur à l'INFS/STS, tend à favoriser le passage des étudiants en année supérieure par une moyenne générale compensée dans les matières théoriques et / ou pratiques. Ce, malgré la présence de plusieurs notes inférieures à 10/20 dans les matières théoriques.

Méthodologie de la recherche

1. l'échantillon

Notre recherche s'est exclusivement déroulée à l'INFS / STS par conséquent l'ensemble de la population concernée est constituée de la totalité de la composante de l'encadrement pédagogique c'est à dire 80 enseignants à savoir 28 enseignants couvrant les matières théoriques et 52 enseignants couvrant les matières pratiques), ainsi que de 123 étudiants de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année (filier Entraînement) pour l'année universitaire 2002-2003.

2. Méthode

2.1- objectif : l'intention développée pour cette recherche d'étudier l'écart existant entre les matières théoriques et le matériel pratiques dans le contexte de la cohérence du pan d'étude et de recherche la nature des difficultés existantes au sein des matières théoriques.

Cette démarche de collecte d'information a orienté notre choix dans un premier temps vers l'analyse des P.V. d'admission en année supérieure (de 2000 à 2003), des P.V. de Commissions de réflexion (2003), du règlement intérieur de l'INFS/STS, ainsi que des textes officiels, puis dans un deuxième temps vers la méthode d'investigation dite de l'enquête et plus particulièrement vers un outil qu'est le questionnaire, attribué bien aux enseignants qu'aux étudiants. Ce dernier est structuré à partir de trois centres d'intérêts :

- les données individuelles de l'enseignant et de l'enseigné
- leur appréciation des enseignements
- leur appréciation du mode d'évaluation en vigueur à l'INFS/STS.

2-2- Contrôle des indices : lors de mesures expérimentales, les éléments observables sont appelés « variables ». Compte tenu de leurs rapports, on distingue la variable indépendante dont les modalités sont fixées et la variable « dépendante », qui apparaît comme une réaction à ces modalités.

Dans notre étude, notre variable indépendante se compose de la population estudiantine présentant lors de l'évaluation annuelle une notation inférieure à 10/20 dans les matières théoriques.

Les variables dépendantes quant à elles sont déterminées par la pédagogie de l'enseignant, l'interaction enseignants/ enseignés, les conditions matérielles, le système d'évaluation en vigueur. Autant de variables dépendantes à étudier dans la non - réussite des étudiants face aux matières théoriques.

Présentation et discussion des résultats

1^{ère} hypothèse : Les résultats de l'analyse chiffrée des P.V. d'admission en année supérieure nous permettent d'ores et déjà d'affirmer que :

- ✓ le pourcentage d'étudiants ayant des notes inférieures à 10/20 est plus important dans les matières théoriques que dans les matières pratiques, écart confirmé par les propos des étudiants à travers la question n°10.
- ✓ L'écart est sensiblement identique de la 1^{ère} à la 4^{ème} année dans le cursus de formation.
- ✓ Cette disparité entre les matières théoriques et les matières pratiques est constante quelque soit l'année universitaire de 2000 à 2003.

2^{ème} hypothèse : pour notre deuxième hypothèse, nous constatons que les enseignants perçoivent différemment des étudiants la nature des difficultés d'ordre pédagogique au sein des matières théoriques tels que la compréhension du contenu, le matériel, la relation pédagogique les différents objectifs sollicités lors de l'élaboration des examens et l'un des critères d'évaluation à savoir la participation hormis :

- ✓ les aspects liés à l'enseignement (tels que les langue de transmission des connaissances et l'importance du vécu sportif dans l'enseignement des matières théoriques) ;
- ✓ les aspects liés à la motivation des étudiants ;
- ✓ les aspects liés à certains critères d'évaluation (tels que l'assiduité et le comportement) ;

Hypothèse secondaire : il s'agit d'étudier le passage en année supérieure des étudiants, malgré la présence de plusieurs notes inférieure à 10/20, voire même inférieures à 05/20 dans les matières théoriques, et ce grâce à la compensation par la théorie et/ou la pratique.

Discussion

1^{ère} hypothèse :

L'on serait tenté de croire qu'il semble de prime abord « logique » que les étudiants de l'INFS/STS présente un pourcentage de non réussite quasi nul dans les matières pratiques, en ce sens où ils semblent être plus intéressés par l'aspect pratique de la formation.

L'écart existant entre les matières théoriques et les matières pratiques ne se révèle pas être un phénomène aléatoire.

Néanmoins depuis 1995, le Conseiller du Sport se retrouve au même diapason que les autres étudiants universitaires à la fin de leur formation avec l'incertitude d'avoir un poste de travail.

Les actuelles promotions sont orientées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, ce qui ne constitue pas automatiquement pour eux une formation pour vocation.

Lorsque nous nous sommes adressés aux étudiants sur les motifs du choix pour cette formation par le biais de la question n°7, les étudiants se sont prononcés à 40% favorables à une conciliation études et carrière sportive.

De plus, dans les questions relatives aux enseignements dispensés à l'INFS/STS 56,2% des étudiants estiment que l'enseignement des matières théoriques répond à leur attente et 70,8% des étudiants questionnés affirment que celui des matières pratiques y répond également.

En outre 79,41% des enseignants des matières pratiques et 66,66% des enseignants des matières théoriques affirment que les étudiants sont intéressés par leurs cours et que cette population étudiante à majorité bachelière (à 84,3%) est majoritairement scientifique (à 64%).

Néanmoins, les résultats du tableau n°13 indiquent que 50,6% d'entre eux éprouvent des difficultés en Sciences Biologiques et 31,5 en Sciences Humaines. Il s'avère d'autant d'autant plus paradoxal que pour cette majorité de bacheliers, les matières pratiques ne représentent de difficultés que pour une majorité d'entre eux.

Pourrions nous dans ce cas considérer que la formation du Conseiller du Sport ne se limite qu'à une somme d'activités physiques ?

Par conséquent, à travers cette analyse, la non-réussite de l'étudiant ne devrait pas lui être totalement imputée, l'on pourrait donc s'interroger sur les caractéristiques de l'enseignement et particulièrement sur les modalités d'évaluation en vigueur au niveau de notre institution, à travers les propos relevés des enseignants et des étudiants lors de notre investigation.

2^{ème} hypothèse : L'identification par les étudiants de la nature des difficultés d'ordre pédagogique dans l'enseignement des matières théoriques, engendrant par là l'écart entre les matières théoriques et les matières pratiques, est perçue différemment par les enseignants.

L'acte d'enseignement est en phénomène très complexe car multidimensionnelle, il s'agit donc pour nous à partir des facteurs liés à ce dernier de déterminer ce qui pourrait représenter des obstacles à l'acquisition des connaissances des étudiants dans les matières théoriques.

L'on s'est interrogé dans un premier temps sur la compréhension du contenu : en effet, 16,9% d'enseignants estiment qu'il existe des difficultés au niveau de la compréhension du contenu contrairement à 43,3% d'étudiant estimant le contraire. L'on ne pourrait également omettre d'attribuer cette notion de difficultés à la langue de transmission du contenu.

Toutefois, ni les enseignants ni les étudiants ne la perçoivent comme étant un des obstacles à l'acquisition des connaissances : en effet, 52,5% d'enseignants et 59,6% d'étudiants sont unanimes concernant cette variable.

Quant à l'adaptation du contenu à la formation du conseiller du sport, il s'avère déjà, et ceci fut présenté également lors de la première hypothèse, que le étudiants à la question n°8 estiment qu'à 56,2% une l'enseignement des matières théoriques répond à leurs attentes.

Selon Leveque (1990, p.66) : « L'enseignant n'a pas besoin d'accumuler des savoirs hétérogènes, il a besoin de faire émerger des connaissances ou des compétences ». Cette émergence de compétences ne peut se faire que grâce à un enseignement « professionnel » : en effet, dans l'enseignement théorique dispensé à l'INFS/STS, le vécu sportif de l'enseignant semble fondamental. Dans cette même perspective, Léziart et Coll. (1992, p.66) attestent que « les savoirs théoriques se nourrissent de connaissances et de l'expérience propre du sujet ».

L'assimilation du contenu pédagogique ne peut non plus s'effectuer de manière efficace si l'on enregistre un manque de moyen matériel tendant à empêcher la concrétisation de l'enseignement. Cette variable fut énoncée par les majorité des enseignants (à 78%) comme étant un obstacle dans l'acquisition des connaissances par les étudiants, cependant, ceci n'a pas été conforté par les étudiants qui ne se sont prononcés qu'à 21,3% et pour qui le matériel ne semblerait pas représenter la difficulté d'ordre pédagogique, engendrant ce pourcentage de non-réussite au niveau des matières théoriques.

Toutefois, il semblerait que la tendance change par rapport à l'aspect relationnel enseignant enseigné. Les enseignants n'estiment qu'à 10,2 que les difficultés rencontrées au sein de leurs enseignements relèvent de l'aspect relationnel

contrairement aux étudiants qui se prononcent quant à eux à 24,7%. Ne convient-il pas alors de se demander si cette originalité n'influence pas le climat des autres enseignements (à savoir les enseignements théoriques) ? A l'INFS/STS, c'est une vie communautaire où l'étudiant est en parfaite symbiose avec l'enseignant.

Après avoir tenté d'analyser les facteurs internes liés aux étudiants et les facteurs externes liés aux paramètres de l'acte d'enseignement, le système d'évaluation en général et la notation mise en œuvre par les enseignants en particulier prennent une place prépondérante et peuvent constituer un obstacle à l'acquisition des connaissances.

Il serait plus judicieux dans un premier temps de se poser certaines questions. Est-ce que la formation tend à former un professionnel pour qu'il puisse être performant dans son travail ou un simple connaisseur de données ? Si c'est un professionnel, noter les étudiants de manière académique à la fin d'un cursus serait une démarche inappropriée pour cette formation. L'évaluation doit être continue avec cette faculté de se rattraper continuellement, afin de remédier aux lacunes des étudiants et ainsi les faire progresser.

D'ailleurs, le règlement intérieur exige pour l'évaluation du futur Conseiller du Sport deux contrôles continus et un examen de moyenne durée en sous-entendant implicitement cette notion de continuité dans l'évaluation des connaissances des étudiants. Toutefois, les réponses des étudiants relatifs à cet aspect nous permettent de dire que le règlement intérieur institué n'est pas respecté.

En d'autres termes, nous sommes forcés de reconnaître que cette évaluation ne présente que sa seule fonction sommative, car en se polarisant sur la notion de mesure (problème de la notation), l'évaluation pourrait bien être située en dehors de l'acte pédagogique, alors que selon Maccario (1986, p.115) « l'évaluation n'est plus extérieure au processus pédagogique, mais partie intégrante à la fois dans le temps et par les modalités qu'elle introduit. Conséquence de cette continuité, elle n'est plus prétexte à énoncer des différenciations inter-individuelles, mais à mettre en évidence des progrès (ou des reculs).

Par conséquent, quelles connaissances évalue-t-on à l'INFS/STS ?

Les énoncés d'examen devront donc, à notre sens, permettre aux étudiants de faire appel à toutes leurs connaissances scientifiques afin de résoudre de manière efficiente les problèmes liés à l'activité

sportive ; ceci requérant une connaissance multidisciplinaire des planaires issue de champs scientifiques divers intégrés à la pratique, à ce sujet, 71,9% d'étudiants affirment que les sujets d'examen ne font appel qu'à la mémorisation contrairement à 71,2% d'enseignants affirmant proposer des sujets d'analyse.

Hypothèse secondaire : l'écart observé entre la théorie et la pratique dû au système d'évaluation en vigueur à l'INFS/STS tend à favoriser le passage des étudiants en année supérieure par une moyenne générale compensée dans les matières théoriques et/ou pratiques. En effet, à travers l'analyse du P.V. d'admission en année supérieure pour l'année 2002/2003, nous constatons que la majorité des étudiants de 1^{ère} année (58%) et de 4^{ème} année (88,7%) compensent leur moyenne générale par les matières théoriques, alors que la plupart des 2^{ème} (51,78%) et des 3^{ème} années (66%) compensent par les matières pratiques.

Ce qui est d'autant plus alarmant est que non seulement les étudiants sont admis avec plusieurs matières théoriques affichant une note inférieure à 10/20 mais qu'ils le sont également avec une voire même deux notes inférieures à 05/20, considérée comme étant la note éliminatoire pour les étudiants.

Comment peut-on donc prendre en compte au travers de ce type d'évaluation les connaissances des étudiants ? Tout cela nous rend bien perplexe, car nous nous rendons à l'évidence que ce dernier ne peut en aucun cas représenter la vraie valeur des étudiants.

En effet, par ce système de compensation (à tous les niveaux, au sein des matières théoriques et des matières pratiques), la non-réussite devient alors une proposition très négligeable. Compenser des matières théoriques par elles-mêmes ou par les matières pratiques se relève être un phénomène alarmant car l'étudiant sortant, à la fin de sa formation, n'ayant pas emmagasiné le maximum voire même le minimum de connaissances scientifiques fondamentales pour son futur métier, se verra reléguer au stade du « bricolage » et du tâtonnement pédagogique, au lieu d'une maîtrise réfléchie de sa pratique quotidienne.

De plus, la question n°15 adressée aux enseignants conforte notre position en ce sens que 71,2% d'entre eux estiment que le type d'évaluation appliqué à l'INFS/STS ne permet pas d'évaluer correctement les étudiants.

Conclusion

L'objet de notre réflexion s'inscrit dans un cadre d'amélioration du système de formation : adéquation formation/emploi. Considérant cette population relevant d'un caractère spécifique (population estudiantine sportive recevant des enseignements théoriques et pratiques), celle-ci doit être gérée, de manière adaptée et productive. Toutefois, les résultats de notre recherche nous ont permis de mettre en exergue cette insuffisance chronique en matière de jonction entre les matières théoriques et les matières pratiques. Au terme de ce travail quel bilan pouvons-nous dresser ?

- Le traitement des données relatif à la première hypothèse nous permet de confirmer que ce phénomène d'écart dans les résultats observés entre les matières théoriques et les matières pratiques ne se révèle être en aucun cas aléatoire.
- L'analyse comparative effectuée au niveau de notre deuxième hypothèse concernant la nature des différentes difficultés pédagogiques perçue par les deux populations nous permet d'un point de vue global de confirmer une indiscutable distinction d'opinion relative à certaines variables telles que la compréhension du contenu pédagogique, le matériel, la relation enseignant/enseigné et l'évaluation.
- En effet, le système d'évaluation a fait l'objet de notre hypothèse secondaire :
 - * sachant que l'évaluation doit jouer son rôle de tout système d'enseignement.
 - * sachant que pour évaluer les apprentissages de nos étudiants, il serait opportun de déterminer les objectifs devant être atteints, en gardant toujours à l'esprit les finalités de la formation comme le confirme Delormes (1991).
 - * sachant que l'évaluation se doit d'être formative comme l'affirme Maccario (1986) et Seners (1993), est ce montrer trop d'imprudence en disant que l'évaluation au sein de l'INFS/STS ne présente que sa seule fonction sommative ?

Si l'objectif de cette formation est de former un professionnel (son évaluation doit être adaptée, dans le sens où la mise en application d'un programme de formation ne vise pas seulement à former des Conseillers du Sport cantonnés dans le cadre

étriqué de leurs spécialités, mais des hommes ouverts à toutes les disciplines tant scientifiques que sportives.

Bibliographie

1. **Baghdad L.** Les méthodes d'évaluation dans le système de formation. Rev. IEPS, 1979, Alger.
2. **Boutin A.** Formation et développement. Editeur Pierre Mardaga, 1993.
3. **Delormes C.** L'évaluation en question. PUF, 1997.
4. **Leveque M.** Evolution du système de formation des cadres en culture physique et sportive. Séminaire, Formation en sciences et technologie du sport, INFS/STS, 27, 28 et 29 Nov. 1990.
5. **Leziart Y. et coll.** L'évaluation des connaissances aux examens. Rev. EPS, n°237, 1992.
6. **Maccario B.** Théorie et pratique dans la pédagogie des activités physiques et sportives. 2^{ème} Ed. Vigot, 1986, Paris.
7. **Seners P.** La leçon d'EPS. Gravitation autour de l'élève. Ed. Vigot, 1993, Paris.